

Procès-verbal de l'assemblée spéciale de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le lundi 20 décembre 2010, à compter de 19h30 à la salle du conseil municipal, 70, 12^e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs :
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard, conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Georges Piché, conseiller
Yvon Forget, conseiller
et formant quorum,

était également présent Normand Bélanger, directeur général

ÉTAIT ABSENT

Mario Léonard, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

313-12-10

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

- 1- **Ouverture de l'assemblée**
- 2- **Constatation de l'avis de convocation**
- 3- **Adoption de l'ordre du jour**
- 4- **Adoption des prévisions budgétaires 2011**
- 5- **Adoption des taux de taxes 2011**
- 6- **Adoption des taux d'intérêts sur arrérages 2011**
- 7- **Adoption des taux d'intérêts sur les comptes divers dus**
- 8- **Période de questions**
- 9- **Levée de l'assemblée**

314-12-10

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2011

Il est proposé par madame la conseillère Pauline Lauzon, et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2011 telles que présentées et décrites ci-dessous.

ADOPTÉE

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

REVENUS	
TAXES FONCIÈRES	2 504 812 \$
TAXES DE TARIFICATION	587 856 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	324 334 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	628 320 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS	104 600 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS	669 992 \$
APPROPRIATION DE RÉSERVE (Pont Nibi)	37 500 \$
<u>TOTAL DES REVENUS</u>	<u>4 857 414 \$</u>

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	655 393 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	394 786 \$
TRANSPORT	1 120 381 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	578 321 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	19 166 \$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	688 409 \$
LOISIRS ET CULTURE	618 585 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	114 841 \$
AUTRES ACTIVITÉS DE FINANCIÈRES	402 532 \$
<u>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>4 592 414 \$</u>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	
ADMINISTRATION	114 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	12 000 \$
TRAVAUX PUBLICS	100 000 \$
URBANISME ET MISE EN VALEUR	6 000 \$
LOISIRS ET CULTURE	29 000 \$
RÉSERVE FINANCIÈRES (élection 2013)	4 000 \$
<u>TOTAL DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS</u>	<u>265 000 \$</u>

<u>TOTAL DES DÉPENSES</u>	<u>4 857 414 \$</u>
----------------------------------	----------------------------

315-12-10

ADOPTION DES TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2011

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Lachaine, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter les taux de taxes pour l'année 2011 comme suit :

ADOPTÉE

TAUX DE TAXES 2011

FONCIÈRES GÉNÉRALES

0.866 \$ du cent dollars d'évaluation

IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS

0.966\$ du cent dollars d'évaluation

SECTEUR URBAIN (règl. no. SQAE, 270, 252, 45, 116)

0.2163 \$ du cent dollars d'évaluation

À L'ENSEMBLE (règlements no. 43, 59, 63, 69, 74, 75, 84, 92, 95, 102,117)

0.1033 \$ du cent dollars d'évaluation

DE SERVICES (aqueduc, égout)

6.26 \$ du mètre linéaire

ORDURES (par unité de logement):

Résidences :	150.00 \$
Chalets :	150.00 \$
Fermes :	300.00 \$
Roulottes :	150.00 \$
Commerces :	150.00 \$
Bacs additionnel	138.00 \$

EAU (par unité de logement)

Logements :	151.00 \$
Commerces:	151.00 \$
Secteur Windigo :	100.00 \$

TARIFICATION PARTICULIÈRE

Location de terrain et maisons mobiles	170.00 \$
Roulottes (séjour)	120.00 \$
Plaques signalétiques	15.00 \$

316-12-10

ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES DE TAXES 2011

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le taux d'intérêt applicable aux comptes de taxes 2011 et non payé à leurs échéances soit de 8 % l'an.

ADOPTÉE

317-12-10

ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES DE TAXES 2010 ET AVANT

Il est proposé par madame la conseillère Diane Sirard, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE le taux d'intérêt applicable aux comptes de taxes 2010 et avant et non payés à leurs échéances soit de 8 % l'an et ce pour l'année 2011.

ADOPTÉE

318-12-10

ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR LES COMPTES DIVERS DUS

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le taux d'intérêt applicable aux comptes divers dus à la municipalité et non payer à leurs échéances soit de 12 % l'an, et ce, pour l'année 2011.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, le Maire déclare la levée de l'assemblée à 20H10.

GILBERT PILOTE,
MAIRE

NORMAND BÉLANGER,
DIRECTEUR GÉNÉRAL